

Monsieur Louis Penhouët
Président de l'UNAN 35 22 50
1 allée des cerisiers
35 800 DINARD

Paris, le 22 mars 2016

Réf : GGF/RB/0024/2016

Monsieur le Président,

Je vous remercie de de trouver, ci-joint, l'accusé de réception de la Ministre de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, Chargée des Relations Internationales sur le Climat, Mme Ségolène Royal, suite à mon courrier de janvier dernier lui transmettant votre correspondance sur la pêche au bar.

Je ne manquerai pas de vous tenir informé de sa réponse.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, mes sincères salutations.



Geneviève GOSSELIN-FLEURY

*La ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer,
en charge des Relations internationales sur le climat*

Ségolène Royal

Paris, le 16 mars 2016

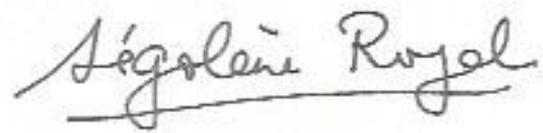
Référence : CPIA16001651-AR16002099
vos réf. : GGFRB/0010/2016

Madame la Députée,

Vous avez bien voulu me transmettre une copie du courrier que vous a adressé M. Louis PENHOET, président de l'Union nationale des associations de navigateurs (UNAN) Manche Ouest, concernant ses inquiétudes sur les dispositions réglementaires en cours pour la pêche au bar en Manche ou en Atlantique-Golfe de Gascogne.

Attentive à votre requête, j'ai aussitôt demandé à mes services d'étudier ces éléments, et ne manquerai pas de vous tenir informée des suites qui y seront données.

Je vous prie d'agréer, Madame la Députée, l'expression de mes salutations les meilleures.



Ségolène ROYAL



Madame Geneviève GOSSELIN-FLEURY
Députée de la Manche
126 rue de l'Université
75355 PARIS SP 07